

## Quelle politique éducative pour quel enseignement du FLE ?

الأستاذة : نسمة بلزرق

شعبة اللغة الفرنسية

جامعة محمد خيضر - بسكرة - الجزائر -

### ملخص:

تعليم تعلم اللغة الفرنسية في الجزائر في أزمة ما لا يقل عن عقد من الزمان. رغم ما بذل جهود ضخمة لمعالجة هذا المستوى من التراجع في اللغة الفرنسية لكنها دون جدوى. يتعلق الأمر إعادة النظر في مكانة اللغة الفرنسية في الجزائر ونرى أقرب دور المتعلم الجزائري باعتباره فرد يعيش في مجتمع الاجتماعي والثقافي.

### Résumé :

L'enseignement/apprentissage du français en Algérie est en crise depuis au moins une décennie. Certes des efforts énormes ont été déployés pour remédier à cette baisse de niveau en langue française mais ils sont vains. Il s'agit de reconsidérer le statut de la langue française en Algérie et de voir de plus près le rôle de l'apprenant algérien en tant qu'individu vivant au sein d'une communauté socioculturelle.

**Introduction :**

Aujourd'hui, le niveau de la langue française est en détresse car selon les experts, il ne cesse de régresser et ce malgré tout l'arsenal pédagogique mis en œuvre, que ce soit en effectif enseignants ou moyens pédagogiques (réforme, programmes, manuels, etc). La réalité du français en Algérie sur le plan finalité reste exigeante quant aux performances linguistiques souhaitées.

D'ailleurs la presse algérienne ne cesse de le crier car au moins un article par semaine dans chaque journal (El Watan, Le quotidien d'Oran, Liberté, le Soir) publie un sujet sur l'enseignement/Apprentissage et ce qu'il en reste. Mais le point crucial abordé est la dégradation du niveau des élèves en langue française.

C'est pourquoi, nous participons à cette publication afin de pouvoir en débattre des problèmes et des raisons qui ont fait que le niveau en langue française en Algérie est toujours en baisse selon les pédagogues. En outre, l'ex-ministre, B.Benbouzid, voulant prôner ce projet ambitieux de la nouvelle réforme pédagogique en 2003 a voulu redresser le niveau par des moyens coûteux tels que des spécialistes, de nouveaux programmes.

Cependant, on dirait que les choses vont de mal en pire car des difficultés linguistiques en langue française continuent de s'emparer des élèves malgré tous les efforts déployés par le ministère de l'Éducation. Aussi, nous posons la problématique suivante : La dégradation du niveau en langue française ne serait-il pas dû à l'ignorance d'un bilinguisme de famille ?

### **1-Pédagogie et enjeux en Algérie**

Ainsi, de nombreux programmes sont élaborés en vue de développer de meilleurs compétences chez l'élève mais le niveau en langue française reste exigeant. Par ailleurs, les défaillances de l'apprenant-acteur –principal de l'approche par compétence ne disparaissent pas. Dans un article publié par Xavier Roegiers intitulé : *« La refonte de la pédagogie en Algérie –Défis et enjeux d'une société en mutation »* Alger : UNESCO –ONPS, pp. 107 -124, 2005 le souligne :

*« Depuis deux ans et en particulier à l'occasion du projet PARE/UNESCO une évidence a surgi-peut-on raisonnablement modifier les manuels scolaires, peut-on s'engager dans une réforme des programmes, et dedans le même temps voire préalablement- on ne mène pas une réflexion sur l'évaluation des acquis des élèves »*

D'après X.Roegiers, il faut d'abord 'évaluer les compétences acquises avant de penser développer de nouvelles compétences en imposant des programmes. C'est la raison pour laquelle l'approche

par les compétences a été adoptée pour permettre à l'élève de mobiliser tous ses savoirs et pour qu'il puisse lui-même participer à la construction de ses connaissances et de son savoir afin qu'il puisse asseoir des compétences linguistiques et communicatives.

Toutefois, tous les efforts sont vains, les bons élèves deviennent plus performants et les moins bons ne développent pratiquement pas de compétences en langue française. L'élève algérien, comme nous le savons porte un cartable qui pèse plus que son poids, passe son temps à réviser que ce soit avec les parents ou avec des enseignants lui donnant des cours personnalisés mais il n'arrive pas à aimer l'école, ne veut pas faire des efforts, démotivé parce qu'il est fatigué par le nombre des devoirs et oublie vite tout ce qu'il apprend comme le soulève Xaviers Roegiers :

*« Les élèves semblent avoir stocké le contenu d'un cours dans un tiroir de leur cerveau portent une étiquette le nom de ce cours [...]. Bien qu'ils soient capables d'ouvrir ce tiroir lors de l'évaluation, ils s'empressent de le refermer à jamais sitôt cette évaluation terminée. »*

Il est important de souligner que l'évaluation des élèves porte sur des savoirs techniques de résolution de problèmes qu'ils sont censés connaître par cœur. Autrement dit, aucune opportunité n'est donnée à l'élève de faire des initiatives pour la résolution du problème. Personne n'est censé sortir du programme, ni l'enseignant, ni l'élève et ce qu'on demande à l'élève c'est tout simplement de reproduire exactement la même chose.

## **2 -Programme de la technique**

Toutefois, en langue comme nous le savons la technique est malléable c'est-à-dire une langue a des mots, une syntaxe, une stylistique qui devrait accorder plus de temps à l'élève de manipuler les structures lexicales, syntaxiques et stylistiques. Mais, on limite l'élève en cours de langue à reproduire exactement la même technique, aura-t-il intériorisé les savoirs linguistiques pour qu'il puisse les manipuler avec une certaine compétence ? Il faudrait que l'enseignant lui-même soit doté de compétence linguistique (connaissance parfaite de la langue) et d'une compétence communicative (c'est un bon communicateur qui sait transmettre le savoir linguistique et communicatif). Donc, de là on voit combien la tâche est ardue en classe de langue.

Une langue doit être aimée, appréciée par l'élève dans toute son ampleur, que ce soit son lexique, sa syntaxe et sa poésie parce que tout dans la langue donne accès à la liberté de pensée et imposer un programme figé sur des techniques à faire le cours ne donne pas l'occasion d'apprécier un cours de langue pour un enseignant qui lui-même ne sent pas la langue. L'enseignant lui-même doit être en mesure de connaître chacun de ses élèves et leur capacité respective pour pouvoir remédier aux différents problèmes l'élève rencontre au cours de son apprentissage ?

### **3 – Le dilemme de la langue française**

Comme nous le savons, les Algériens de l'ancienne génération parlent et écrivent correctement le français. Ils emploient avec aisance la langue française académique dans toutes les situations de leur vie quotidienne. Généralement, leur progéniture aussi est bonne dans cette langue parce qu'ils sont nés dans un entourage familial qui maîtrise la langue française. Ils vont même à dire que le français est leur langue maternelle. Pour d'autres, le français est plutôt langue seconde, c'est-à-dire, ils l'emploient après leur dialecte familial, le cas des kabyles par exemple. Enfin, certains qui sont nés dans un environnement familial où rien que l'arabe est parlé, le français est alors langue étrangère. Donc, l'enseignant a en face de lui un public hétérogène et c'est pourquoi l'enseignement du français en Algérie reste problématique. Mais, la langue française en Algérie est-elle autant étrangère pour la majorité des locuteurs algériens ?

Certains scientifiques tels que Mohamed Miled cité par Michèle Verdelhan-Bourgade affirme ce qui suit : « *Il s'agit de l'enseignement d'une langue qui ne peut être qualifié d'étrangère sur le plan social et psycholinguistique mais de langue seconde.* »<sup>1</sup>

Donc, l'appropriation de cette langue étrangère en Algérie pour cette nouvelle génération née dans un milieu arabophone devient problématique et les auteurs Isabelle Gruca et Jean-Pierre Cuq affirment que la DDLES a pour objet l'étude des conditions et modalités d'enseignement et d'appropriation d'une langue étrangère

en milieu non naturel et elle demeure incapable de proposer une méthode propre à une langue étrangère dans un environnement comme le contexte algérien.

Enfin, la crise linguistique quant à l'appropriation du français langue étrangère en Algérie est due à la non-maîtrise des concepts langue maternelle, langue seconde et langue étrangère. Selon statistique Canada, la langue maternelle serait la première langue apprise dans l'enfance : « *La langue maternelle est surtout celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente* »<sup>2</sup>

En ce qui concerne le contexte algérien, l'arabe est écrit et non parlé. L'arabe algérien est parlé et non écrit, le français est mélangé avec l'arabe (alternance codique), le berbère est employé à la maison chez les familles berbérophones. Donc, l'élève se trouve confronté à un univers linguistique plurilingue et les moyens pédagogiques mis en œuvre ainsi que la politique linguistique éducative ne prend pas en considération l'identité bi- ou pluri- culturelle de l'élève algérien. C'est pourquoi, la majorité des élèves algériens surtout ceux des villes du Sud rencontrent des problèmes dans leur apprentissage.

La langue maternelle est acquise à la maison, en famille et il faut la maîtriser parce que sa maîtrise est indispensable pour tout apprentissage ultérieur et rend l'apprentissage d'autres langues plus difficiles. Mais il faut souligner que dans la notion de langue maternelle s'y trouve impliquée la notion d'acquisition extérieure et cette antériorité fait qu'elle soit la langue la mieux connue. Ce qui fait aussi qu'elle possède un degré de compétence supérieure : « *La langue maternelle serait ainsi la mieux acquise, son appropriation mettant en jeu des capacités mémorielles plus fortes et bénéficiant de la plasticité maximale des organes sensori-moteurs. Le locuteur « natif » est donc considéré comme le meilleur connaisseur de la langue* »<sup>3</sup>

#### **4 – Définition du concept de " langue seconde"**

Le français langue seconde (FLS) s'est constituée en discipline dans le cadre des recherches sur la francophonie. Il a vu le jour à partir des années cinquante lorsque la France a opté pour la promotion de sa langue et de sa culture. Selon J.P.Cuq, , la notion de langue seconde est : « *Le français langue seconde est un concept ressortissant aux concepts de langue et de français. Sur chacune des aires où il se trouve son application son application, c'est une langue étrangère de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présente, sur ces aires, par sa valeur statutaire, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyée ou*

*revendique. Cette communauté est bi- ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et le français joue dans leur développement psychologique, cognitif et informatif conjointement avec une plusieurs langues, un rôle privilégié. »*

De plus l'auteur Michèle Verdelhan-Bourgade cite la situation paradoxale du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunis) est due au statut du français langue étrangère privilégiée telle que soutenue par le passage suivant : « *Logiquement, on devrait utiliser comme en FLE une méthodologie et des manuels diffusant une culture. Or l'enseignement du français est centré sur la culture anthropologique locale (à l'école primaire) et l'utilisation de support dans les manuels qui donnent accès à une culture cultivée francophone (dans le secondaire) plutôt FLS/FLM.* »<sup>4</sup>

Ici, l'auteur insiste sur l'Etat du Maroc où le français est plutôt langue maternelle ou langue seconde dans le secondaire, elle occupe le deuxième rang après l'arabe. Elle jouit également d'un coefficient supérieur de celui des langues vivantes telles que l'anglais ou l'espagnol et il souligne par ailleurs par ce passage : « *[... ] dans une situation pareille ni les méthodologies ne sont ceux du FLE mais bien ceux d'une langue « seconde » au statut informel et inadéquat »*

D'ailleurs, Benamar cité par l'auteur, affirme que, ni pour les enseignants, ni pour les élèves, le français est une langue seconde. Et J.P.CUQ (1992b) qui affirme que le français est la langue de la

réussite sociale et de l'ouverture sur l'occident.

En Algérie, le cas est similaire, il y a un français qui est enseigné qui a le statut de langue étrangère privilégiée. Certes elle bénéficie de ce statut mais du moment qu'elle devient un moyen de réussite sociale, un moyen de trouver du travail et surtout un moyen d'exprimer ses plus fortes sensations intimes, elle est langue seconde.

### **5 - Perméabilité du milieu scolaire vis-à-vis du milieu ambiant**

Aujourd'hui, il est urgent de se préoccuper de la question du bilinguisme en Algérie. La coexistence des deux langues, l'arabe et le français en Algérie est à l'heure du débat. De nombreux travaux dans ce domaine ont été réalisés dans cette perspective tel que l'ouvrage intitulé « Être bilingue » par les chercheurs suisses Lüdi,G. et Py,B., en 1986 ainsi que les chercheurs belges et québécois Hamers,J. et Blanc,M., dans leur ouvrage « *Bilinguisme et bilingualité* » en 1983.

Mais le phénomène du bilinguisme reste un phénomène sociétal, psycholinguistique et sociolinguistique non suffisamment exploré surtout depuis l'introduction des langues étrangères à l'école primaire. Aussi, le domaine éducatif en Algérie est un terrain vierge qu'il faut essayer de démanteler pour en comprendre le fonctionnement vu la diversité des langues et des cultures. D'ailleurs C. Hélot, (2007) souligne :

*« Or l'enseignement des langues étrangères est perçu comme l'un des principaux moyens de garantir cette diversité. A l'heure actuelle, la*

*plupart des pays européens prennent en compte dans leur curriculum les recommandations du Conseil de l'Europe (Strasbourg) et de la Commission Européenne (Bruxelles), qui insistent sur l'importance d'enseigner aux moins deux langues autres que la langue maternelle durant la scolarité obligatoire. »<sup>5</sup>*

Contrairement qu'en France, le bilinguisme en Algérie est perçu comme la meilleure des choses au sein de la société algérienne. Ainsi, maîtriser les deux codes les plus en circulation en Algérie est devenu une nécessité sinon une obligation. Seulement dans le domaine éducatif, de nombreux obstacles se dressent quant à l'acquisition d'une compétence suffisante en langue française pour que l'élève puisse communiquer avec aisance.

C'est la raison pour laquelle, nous sommes inscrits dans cette publication afin de débattre sur la question de langue française en Algérie, son niveau bas chez la majorité des apprenants mais surtout ceux du Sud. En outre, la classe offre un espace où des élèves bilingues qui côtoient des élèves monolingues et d'où l'apparition d'un nouveau type de bilinguisme où il y a emploi de la langue française avec une compétence moins bonne.

Il est indéniable de soulever le point sur le bilinguisme en Algérie pour des raisons différentes qui subsiste malgré une politique linguistique qui est la politique d'arabisation. Ainsi, faudrait-il se poser la question, est-ce l'école qui subit la pression du contexte ou le

contexte qui subit la pression de l'école ?

De plus, on ne peut aborder le phénomène de bilinguisme, l'hétérogénéité de la classe et la question de la culture. Comment l'éducation compte rendre efficace un enseignement qui refuse de reconnaître l'hétérogénéité de la classe, qui paralyse l'expression de la diversité culturelle des élèves à l'intérieur de la classe.

Or les enseignants sont sidérés d'apprendre que leur élève est obligé d'employer une autre langue que celles enseignées à l'école. De ceci les répercussions sont néfastes pour le devenir linguistique et intellectuel de l'enfant. L'élève algérien est partagé entre deux contextes, à la maison, il est face à un bilinguisme, celui de la famille et celui de l'école il y a le plurilinguisme.

Il est évident que l'acquisition de deux langues par un enfant ne peut être interrompue comme le soulève Christine Hélot : « *L'analyse de l'acquisition de deux langues par un jeune enfant dans sa famille ne peut cependant être coupée du contexte social dans lequel les deux langues sont en contact.* »<sup>6</sup>

Donc, le contexte social algérien prêt à discussion parce qu'à l'extérieur de l'école l'élève est confronté à l'arabe avec ses variétés, le français mélangé à l'arabe et l'anglais. Tandis qu'à l'école, l'élève est assujetti à respecter une norme, celle de l'arabe et du français.

Dans ce cas, nous sommes face à un bilinguisme en contexte familial et plurilinguisme en contexte scolaire comme le soulève Christine

Hélot : « [...] car on a là l'exemple du trilinguisme qui se développe grâce à la scolarisation mais qui construit un bilinguisme développé dans la famille. »<sup>7</sup>

Donc, l'élève vit entre deux espaces linguistiques, un espace linguistique familial et un espace linguistique scolaire qui favorisent l'élargissement du répertoire linguistique de l'enfant : « On sait que les circonstances sociales et psychologiques sont déterminantes pour un développement harmonieux du bilinguisme. A l'école, le contexte social d'apprentissage d'une langue et l'entrée dans l'écrit pour des enfants exposés à d'autres langues dans leur entourage familial, est d'autant plus important à analyser qu'il se complexifie dès que plusieurs langues coexistent, sans oublier que ce contexte joue un rôle essentiel pour le développement cognitif de l'enfant et la construction de son identité. »<sup>8</sup>

Selon Isabelle Gruca et Jean-Pierre Cuq, le concept de langue seconde doit être abordé en même temps que le concept de politique linguistique parce qu'il joue un rôle fondamental dans la didactique du FLE vu que le statut de la langue qui impose le choix des méthodologies et des manuels.

## **6- Un bilinguisme ignoré**

Comme nous le savons pertinemment que la plupart des familles algériennes parlent le français et l'arabe à la maison. C'est pourquoi la majorité des élèves algériens sont bilingues. Cependant, la

politique éducative continue de l'ignorer. De ce fait, des élèves sont confrontés à la langue de scolarisation. Donc, il y a des élèves dérangés par cette position cruciale de l'école et adoptent un mutisme ou un désintérêt total face aux études. D'ailleurs Christine Hélot le soulève dans ce passage : « [...] il arrive que certains enfants soient déclarés mutiques à l'école parce qu'ils ne parlent pas français, alors qu'ils ne le sont pas à la maison. En réalité, ces enfants sont en situation d'apprentissage de la langue de l'école qui est de fait une langue seconde pour eux. »<sup>9</sup>

Lors d'une enquête menée auprès des étudiants de l'université Mohamed Khider Biskra, niveau deuxième année LMD, au cours de l'année 2011 nous a révélée ce qui suit :

- ✓ la majorité emploie les deux codes linguistiques les plus présents dans la société biskrie, l'arabe et le français.
- ✓ Certains continuent d'employer la langue maternelle (le chaoui) à la maison.
- ✓ L'apparition de l'anglais sur le marché linguistique.

En effet, concernant les langues employées dans le cercle familial c'est-à-dire plus précisément à la maison, les résultats ont montré que 61,85% emploient l'arabe à la maison, 13,81% emploient l'arabe et le français, 2,63% emploient le français, 2,63% emploient le chaoui (dialecte), 1,31% emploient le kabyle, 1,31% emploient l'arabe et la chaoui, 1,31% emploient le français et le kabyle et 1,97% n'ont donné aucune réponse.

A l'extérieur, notre enquête a révélé que 48,68% des étudiants affirment employer l'arabe à l'extérieur, 7,23% emploient le français, 5,92% emploient le chaoui, 36,87% emploient l'arabe et le français et enfin 0,65% emploient l'arabe, le français et l'anglais.

Au travail, 35,52% affirment employer le français, 13,15% emploient l'arabe, 11,18% emploient l'arabe et le français, à 0,65% l'anglais et 0,65% emploient le français et l'anglais.

En somme, nous pouvons dire que l'enquête menée a permis de montrer que la majorité du temps, les étudiants emploient les deux langues l'arabe et le français. Cette alternance des deux codes permet de dire que nos étudiants ne communiquent qu'à travers ces deux codes (arabe, français) et que ces deux langues, ensemble, elles assurent la réussite de la communication. En outre, cette enquête a montré aussi que certains emploient comme langue maternelle les dialectes chaoui ou kabyle et de ce fait le côtoiement de la langue française est moindre mais elle a permis de découvrir la présence de groupe ethnique fortement ancré dans la culture. Enfin, cette enquête nous a permis aussi de savoir que l'anglais, la deuxième langue étrangère en Algérie est manifeste.

## **7- L'habitus linguistique**

En effet, nos étudiants ont suivi un cursus scolaire ambiguë car certains ont appris correctement le français par des enseignants performants qui les ont aidés à se perfectionner dans cette langue.

D'autres par contre n'ont pas eu cette chance parce qu'ils se sont retrouvés sur les bancs de l'école avec un enseignant qui traduit le cours de français en arabe. Qu'en adviendra-t-il de ces apprenants ?

Pierre Bourdieu à qui appartient le concept « habitus » soulève : « *En effet, l'habitus n'est pas moins lié au marché par ses conditions d'acquisition que par ses conditions d'utilisation. Nous n'avons pas appris à parler seulement en entendant parler mais aussi en parlant, donc en offrent un parler déterminé sur un marché déterminé, c'est-à-dire dans les échanges au sein d'une famille occupant une position particulière dans l'espace social et proposant de ce fait à la mimesis pratique du nouvel entrant des modèles et des sanctions plus ou moins éloignées de l'usage légitime.* »<sup>10</sup>

Il est temps de recommencer à prendre en considération ce bilinguisme familial en Algérie et ses répercussions sur la politique éducative qui ne cesse de l'ignorer. Il est évident que les apprentissages langagiers débutent à la maison en famille et se construisent à l'école sur ce qui a été acquis en famille.

« *Il est nécessaire de rappeler aux enseignants que la famille est le premier lieu du développement de la socialisation. J'entends par socialisation l'adaptation de l'enfant au milieu socioculturel dans lequel il est élevé. J'entends par socialisation l'adaptation de l'enfant au milieu socioculturel dans lequel il est élevé.* »<sup>11</sup>

Christine Hélot, s'appuie sur Vygotski (1978) qui affirme que le langage est l'un des instruments de la socialisation et c'est la raison

pour laquelle on parle de socialisation langagière. Mais après la maison, la rue ou l'entourage social est le second lieu de socialisation tandis que l'école devient le troisième lieu de socialisation de l'enfant.

Josiane Hamers et Michel Blanc (1983) dans leur ouvrage intitulé « *Bilinguisme et bilingualité* » affirment que la source de développement langagier de l'enfant, que celui-ci monolingue ou bilingue, se trouve d'abord dans la famille et dans l'entourage social qui jouent un rôle primordial avant toute socialisation :

*« C'est par le truchement des relations interpersonnelles qui se créent dans les réseaux sociaux que l'enfant est exposé au comportement langagier de sa communauté ainsi qu'au système de valeurs qui s'y rattache. Ce système de valeurs sera intériorisé et fait sien par l'enfant et jouera un rôle important dans l'élaboration de son identité culturelle et ethnique. Cette intériorisation des valeurs sociétales permettra une valorisation individuelle des aspects fonctionnels et formels du langage et d'une ou plusieurs langues selon le cas. Cette valorisation favorise l'élaboration d'un processus motivationnel à apprendre et à utiliser la ou les langues pour les différentes fonctions langagières. »*<sup>12</sup>

**Conclusion**

Enfin de compte, nous arrivons au terme de notre modeste article qui a débattu sur la réalité de la nouvelle pédagogie en Algérie et des nouveaux programmes. Certes, élaborer de nouveaux programmes est intéressant mais dans la mesure où il y a une prise en considération de la réalité linguistique algérienne. La politique éducative ne prend pas en considération ce bilinguisme familial qui conditionne l'apprentissage scolaire. Il serait utile de rediscuter du statut de la langue française et du rôle de l'apprenant dans l'approche communicative. Or son application ne cesse de montrer qu'il y a une prise en considération de cet apprenant comme une personne qui a des représentations, une vision du monde propre à lui et qu'avant tout, c'est un être humain qui sent les choses plus qu'il ne les apprend. Elle prend en considération les facteurs linguistiques, sociolinguistiques et culturels. Pour Moirand, S., : « *Il s'agit d'un échange interactionnel entre au moins deux individus situés socialement.* »

Georges N.Nahas dans son ouvrage intitulé : « ***Champs conceptuels et vécu scolaire : une révolution ?***, préfacé par le professeur Gérard Vergnaud, publié en 2009 qui a préféré parler « du didactique » et qu'il définit de la façon suivante : « *du didactique c'est-à-dire de l'étude des conditions dans lesquelles les élèves peuvent saisir le sens des contenus conceptuels qu'on souhaite les voir s'approprier.* »

L'auteur insiste sur la formation de l'apprenant en tant que personne, individu qui tend à s'intégrer dans une communauté de

communication et prenant partie d'une culture partagée. Comme le soulève le professeur Vergnaud : « *Les références à cette culture du quotidien et à l'environnement passent dans une large mesure par le langage, et même peut-on dire, par la conversation.* »

N.G.Nahas parle surtout de morcellement pédagogique qui est dû premièrement à la divergence entre théorique et pratique : « *c'est une des raisons majeures de la perte de confiance dans le système éducatif et de l'appauvrissement dans le contexte social et éducatif.* ».

En deuxième lieu, il cite l'unité de la personne de l'apprenant. G.Nahas exige qu'il s'avère urgent de considérer de l'anthropologie c'est-à-dire envisager cet apprenant comme une personne. Et toujours, d'après cette même source, l'apprenant est morcelé en deux parties :

-son esprit ;

-Son corps condamné à un immobilisme de fait. Le corps est considéré juste comme l'enveloppe de l'esprit et dont le rôle est d'assumer des fonctions de convenances.

Ainsi N.G.Nahas pose les principes d'une approche efficace telle qu'il le formule dans ses propos : « *Le problème ainsi posé n'est mis à défaut qu'au niveau des techniques classiques des jeux éducatifs psychomoteurs, sensoriels ou autres, qui ont cours uniquement dans les petites classes. Mais le problème est entier au niveau de la participation, dans la vie courante, ou processus de la découverte et*

*de la formation : le contact avec la nature, la connaissance des mécanismes sociaux, la familiarisation avec les données de base de la culture communautaire, les passerelles horizontales entre les disciplines et qui passent par l'intermédiaire du corps, ce ne sont là que les points de départ timides. »<sup>13</sup>*

Enfin, en troisième lieu, N.G.Nahas, cite la dimension sociale qu'il définit comme étant axée sur une vision intrinsèque de son rôle, c'est-à-dire que l'école a besoin d'un référentiel pédagogique qui met en valeur la communication interactive entre elle et la société. Bien entendu, une école pour qu'elle puisse accomplir sa noble mission devrait s'ouvrir à la société, interagir avec ses communautés plurielles et différentes.

## **Références bibliographiques**

1. BOURDIEU, PIERRE, (1982), *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, éditions Fayard, France.
2. DABÈNE, LOUISE,(1994), *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, éditions Hachette, Collection dirigée par MOIRAND Sophie, Besançon, France.
3. HÉLOT,CHRISTINE, (2007), *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, éditions L'Harmattan, Paris.
4. MOIRAND, SOPHIE, (1990), *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, éditions Hachette, Paris.
5. NAHAS,N.GEORGES., (2009), *Champs conceptuels et vécu scolaire : une révolution ?*, éditions PUBLISUD, Alger.
6. VERDELHAN-BOURGADE,M., (2007), *Le français langue seconde, un concept et des pratiques en évolution*, Collection dirigée par Jonnaert. Philipe, Montréal, éditions De Boek Université, Bruxelles.

**Sitographie**

-<http://lesdefinitions.fr/langue->

1 -VERDELHAN-BOURGADE, M.(2007), Le français langue seconde, un concept et des pratiques en évolution, Collection dirigée par Philipe Jonnaert, Montréal. Editions De Boerk Université, Bruxelles, p.18

2 -<http://lesdefinitions.fr/langue-maternelle> (page actualisée le 24 Janvier 2013)

3 -DABENE,Louise (200 ), Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Editions Hachette, Paris, p. 8

4 -Op.Cit. M.VERDELHAN-BOURGADE, p.18

5 -HELOT, Christine (2007), Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école, Editions l'Harmattan, p.9

6 -Ibid, p.10

7 -Ibd, p.16

8 -Ibid, p.17

9 -Ibid, p.89

10 -BOURDIEU, PIERRE , (1982), Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, Editions Fayard, p.83

11 -Op.Cit., Christine HÉLOT, p.89

12 -HAMERS,J. &BLANC,M. (1983), Bilinguisme et bilingualité, Bruxelles, Mardaga, p.3

13 -NAHAS, N. Georges, Champs Conceptuels et vécu scolaire : une révolution ?, Editions PubliSud, p.151